

*Questions orales*

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PROMETTRE UNE RÉPONSE

**Le très hon. Joe Clark (Yellowhead):** Monsieur le Président, le ministre de la Justice voudrait-il promettre que, d'ici une semaine, il nous dira s'il songe à publier les renseignements tenus secrets par John Turner afin que les Canadiens puissent juger par eux-mêmes si le gouvernement a eu raison en 1970 de jeter des citoyens en prison sans porter d'accusations?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice):** Monsieur le Président, le député connaît mal son histoire. En premier lieu, son parti a appuyé la loi que la Chambre a votée à cette occasion. En second lieu, les poursuites, intentées dans une province, ne relevaient pas du gouvernement fédéral. En troisième lieu, je pense que la Commission McDonald a examiné toute cette affaire et le public canadien a pu faire valoir ses vues. Cet épisode de notre histoire n'a pas le caractère sinistre que lui prête le député.

ON DEMANDE DES EXPLICATIONS

**Le très hon. Joe Clark (Yellowhead):** Monsieur le Président, voilà que le ministre de la Justice prend conseil du premier ministre. Peut-être a-t-il la réponse maintenant.

● (1500)

Pous nous, il est bien sinistre de jeter des citoyens en prison sans porter d'accusations, et ce l'est tout autant de promettre à la Chambre des communes de faire la lumière sur ces incidents sans pourtant jamais donner des explications.

Ce que je demande au ministre de la Justice n'a rien de bien compliqué. Voudrait-il s'engager à nous indiquer d'ici une semaine s'il honorera la promesse faite mais non tenue par M. Turner? Expliquera-t-il au Parlement les motifs qui ont incité le gouvernement à voter la loi sur les mesures de guerre, loi que le Parlement a appuyée parce qu'il a fait confiance au gouvernement qui refusait de communiquer les renseignements? Mais c'en est fini de la confiance, nous voulons connaître les faits. Le ministre est-il prêt à communiquer ces faits d'ici une semaine?

**L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice):** Monsieur le Président, presque tous les faits qui ont motivé l'action du Parlement et du gouvernement à ce moment-là ont déjà été publiés. On a beaucoup écrit sur ce sujet et on en a beaucoup parlé. Le parti du député a appuyé le gouvernement fédéral à ce moment-là. S'il y a eu des abus de commis, ils ont fait l'objet d'enquêtes soit par les cours d'appel soit par la commission McDonald. Il n'y a plus rien à ajouter. Il se pourrait que, à l'avenir, la publication de certains documents révèle des détails mineurs, mais tous les faits importants sont connus depuis des années.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## PÉTITIONS

M. EPP—OPPOSITION AU PROJET DE LOI C-10

**L'hon. Jake Epp (Provencher):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur cet après-midi de présenter une pétition à la Chambre. Elle est signée par près de 6,000 Canadiens de toutes les provinces et des territoires. Comme le projet de loi C-10 sera à l'étude à la Chambre d'ici peu, ces Canadiens profitent de cette occasion pour indiquer à quel point ils s'opposent aux dispositions de ce projet de loi.

**M. le Président:** Le député de Pembina (M. Elzinga) invoque le Règlement.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

M. ELZINGA—LA LONGUEUR DES RÉPONSES AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Peter Elzinga (Pembina):** Monsieur le Président, je prends la parole au nom de plusieurs députés pour traiter d'une question qui nous préoccupe tous. Je ne veux nullement critiquer la présidence. Comme je voudrais moi aussi poser des questions aux ministres au sujet de leurs fonctions, cela me préoccupe autant que vous de voir combien de temps le premier ministre (M. Trudeau) et les ministres du cabinet mettent à répondre à des questions tout à fait légitimes.

**Des voix:** Bravo!

**M. Elzinga:** Je me trompe peut-être, mais il me semble que seulement dix questions ont été posées à des ministres pendant toute la période des questions aujourd'hui. A titre de députés qui représentons les régions de tout le pays, nous avons tous des tâches égales. Je tenais à vous faire part de mes préoccupations et à vous demander de voir combien de temps certains ministériels mettent à répondre aux questions alors qu'ils pourraient le faire bien plus rapidement. Leurs réponses pourraient être bien plus brèves.

Je vous prie de vous pencher sur cette question vu les responsabilités que nous avons tous en tant que députés.

**M. le Président:** La présidence est heureuse de pouvoir ajouter à la déclaration du député de Pembina (M. Elzinga). Cela fait déjà quelque temps que la présidence s'inquiète de la façon dont la période des questions est en train d'évoluer. Ce n'est plus une période réservée aux questions et aux réponses. Nous assistons maintenant à des débats et à des contre-débats sans que la durée des réponses ou même des questions soit limitée. Bien entendu, une question très provocante entraîne une réponse provocante et longue.